

ITEM 6

PROVISIONAL AGENDA AND DATES FOR SECOND SUBSTANTIVE SESSION

COMMENTAIRE DE LA RDCONGO

La RDC, comme les autres délégations l'ont précédemment soulevé ; le rapport du Secrétaire General n'est pas complet. Ce rapport n'identifie pas toutes les lacunes du droit de l'environnement et ses instruments internationaux. Un consensus n'a pas n'ont plus été trouvé par rapport à ces lacunes.

Nous sommes d'avis qu'il faille poursuivre les négociations pour parvenir à un consensus et formuler les recommandations par la suite ; car l'idée principale de ces réunions c'est la possibilité ou pas d'adopter un pacte mondial pour l'environnement.

Mon pays réitère son engagement pour continuer à soutenir ce processus et adhérons au projet d'ordre du jour et le calendrier de 3 sessions à venir pour un changement positif de nos discussions.

Je vous remercie